



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

foires et marchés

Question écrite n° 88318

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche au sujet du Salon de l'agriculture. L'édition 2006 a enregistré une baisse de 20 % du nombre de visiteurs par rapport à 2005, avec quelque 500 000 personnes contre 628 432 l'an passé. Les organisateurs déplorent notamment l'écroulement du nombre d'enfants, de l'ordre de 30 000 entrées en moins. Pourtant, le Salon de l'agriculture reste une vitrine fantastique pour montrer la richesse du terroir français et le savoir-faire de ceux qui le rendent vivant : les agriculteurs. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend prendre des mesures pour attirer à nouveau le public - et notamment le jeune public - dans la plus grande ferme de France.

Texte de la réponse

L'édition 2006 du Salon international de l'agriculture a effectivement enregistré une baisse de 20 % du nombre de visiteurs par rapport à celle de 2005. Les raisons invoquées par les organisateurs pour expliquer cette baisse de fréquentation sont les dates du salon, en dehors des vacances scolaires de la région Ile-de-France, et les difficultés d'accès en voiture à la porte de Versailles liées aux travaux du tramway sur le boulevard des maréchaux. Les services du ministère sont chargés de réaliser une analyse approfondie de la situation en vue de proposer des recommandations pour les éditions futures. D'ores et déjà, il semble qu'une nouvelle politique tarifaire plus adaptée au jeune public et aux familles avec enfants soit de nature à améliorer la fréquentation du salon. Le ministère de l'agriculture et de la pêche va demander aux organisateurs du salon d'intégrer cette mesure pour l'édition 2007.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88318

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2638

Réponse publiée le : 6 juin 2006, page 5859